



Déclarations et Discours

N° 83/22

LES PROBLÈMES POSÉS PAR LE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

Notes pour une déclaration de l'honorable sénateur Michael Pitfield, C.R., représentant du Canada, devant la Première commission de la Trente-huitième session de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, le 1^{er} novembre 1983.

Dans son rapport, le secrétaire général a, à juste titre, souligné l'importance capitale que revêt aujourd'hui la question du désarmement et de la limitation des armements, et notamment la recherche des moyens d'éviter une guerre nucléaire. Malgré les efforts considérables qui ont été faits au cours des années en vue d'atteindre cet objectif crucial — et qui ont abouti à des progrès indéniables — la sécurité reste un sujet de préoccupation pour tous les membres de la communauté internationale. L'anxiété devant la menace d'une guerre n'a pas été apaisée — et pour cause. L'accumulation des armes de destruction massive se poursuit, et nous assistons au développement d'armes nucléaires et conventionnelles de plus en plus perfectionnées.

Au fil des ans, l'accent a été mis sur le contrôle des armements et sur le désarmement — c'est-à-dire sur le contrôle et l'élimination des moyens techniques de faire la guerre, idée aussi simple qu'attrayante : en réduisant ou détruisant les engins de guerre, on éliminera la guerre. Les problèmes du maintien de la paix et de la sécurité sont, toutefois, extrêmement complexes.

Il nous faut, bien sûr, continuer à rechercher par tous les moyens possibles à maîtriser la technologie qui nourrit la course aux armements. Nos discussions actuelles sont fonction de certains facteurs, notamment des politiques établies de nos gouvernements. Nous sommes tous, dans un certain sens, captifs de l'histoire de notre propre pays. C'est souvent là un obstacle à notre recherche d'un consensus. Le problème qui nous est posé, ici et dans d'autres instances, touche essentiellement la capacité des nations à faire la guerre dans les circonstances présentes. Notre objectif immédiat consiste à réduire le niveau des armes et des armements tout en maintenant, et même en relevant, le niveau de la sécurité.

Mais nos discussions ont largement laissé de côté la question plus fondamentale des intentions qui régissent l'utilisation des armes. La question des forces nucléaires de portée intermédiaire en Europe, qui a pris une nouvelle tournure avec l'annonce soviétique de nouveaux déploiements de missiles en République démocratique allemande et en Tchécoslovaquie, illustre toute l'importance de cette réalité. Si la compréhension des intentions ne garantit pas automatiquement la paix et la sécurité, nous devons, par ailleurs, nous assurer qu'il n'y a pas malentendu sur les intentions dans ce secteur politique de première importance.

En dernière analyse, le succès des mesures de contrôle des armements et de désarmement repose sur une réelle intention d'arrêter l'expansion des arsenaux. Si ce n'est pas là une grande révélation, ce n'en est pas moins une réalité que nous devrions toujours avoir à l'esprit lorsque, dans des instances comme celle-ci, nous discutons de questions de contrôle des armements et de désarmement. Comme le mentionnait le premier ministre Trudeau dans son allocution du 27 octobre à Guelph, en Ontario, « nous

réussirons peut-être un jour à bloquer le potentiel nucléaire des deux camps à un niveau bien inférieur, mais existe-t-il un moyen de « bloquer » les intentions belliqueuses de ceux qui auront éventuellement le pouvoir de mettre en oeuvre les armes qui n'auront pas été exclues ? C'est sur ce point que pêche la thèse du gel des armements nucléaires ».

Voilà qui nous amène au coeur du présent débat : d'une part, les relations instables entre l'Est et l'Ouest les ont progressivement divisés, d'autre part, nous souffrons de l'absence d'un véritable dialogue politique qui pourrait atténuer les tensions. Il fut un temps, durant les années soixante-dix, où la détente contenait la promesse d'un tel dialogue. Les consultations périodiques aux niveaux politiques les plus élevés semblaient contribuer à renforcer la compréhension, le respect mutuel et le désir commun de rechercher des moyens d'éviter les crises. À mesure que la détente a perdu son aspect global et a été remise en question, on a vu diminuer les possibilités qu'elle offrait d'instaurer la confiance dans les intentions de chacune des parties.

Dans le climat actuel, fait de méfiance et de suspicion, comment pouvons-nous aider à restaurer la confiance qui pourrait permettre un déblocage ? À Guelph, le premier ministre Trudeau mentionnait une « stratégie de rétablissement de la confiance politique » qui supposerait « des mesures propres à réduire les tensions engendrées par l'incertitude quant aux buts poursuivis, ou par la crainte des conséquences d'un échec ; des mesures qui atténuent l'hostilité et favorisent un minimum de respect mutuel ; enfin des mesures capables de susciter une confiance véritable dans la capacité de l'homme à survivre sur cette planète. » Il avait tout particulièrement à l'esprit un dialogue régulier de haut niveau fondé sur la franchise quant aux intentions, le respect mutuel, la reconnaissance réciproque des besoins de sécurité légitimes, une approche cohérente de la façon d'agir dans les situations de crise et des incitations à la souplesse. L'objectif serait d'établir un meilleur réseau de communication entre les superpuissances, entre l'Est et l'Ouest de façon générale.

La tâche de mener à bien cette stratégie incombe aux dirigeants de chaque pays, qui, à eux seuls, sont peut-être en mesure de montrer la souplesse nécessaire pour explorer de nouvelles orientations. Le premier ministre Trudeau a déjà entamé les consultations de haut niveau qu'il a préconisées, et il rencontrera bientôt d'autres dirigeants.

Nous espérons que les dirigeants relèveront le défi et que leurs efforts pourront se traduire rapidement en gestes concrets au sein des diverses instances de négociation. S'il doit y avoir un véritable dialogue dans ces négociations, il faut qu'il soit fondé sur une politique réaliste de sécurité internationale. Une telle politique doit avoir notamment pour fondement les principes de la réciprocité, de la transparence, de l'équilibre et de la confiance.

Nous trouvons tout particulièrement troublant le manque de confiance qui s'est manifesté lors des négociations de Genève entre les superpuissances sur les forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI), négociations qui en sont arrivées à une étape critique. Nulle part ailleurs que dans le cadre de ces pourparlers FNI est-il aussi nécessaire d'instaurer d'urgence un climat de dialogue véritable. Si l'on veut qu'ils aient une chance de réussir, il faut que les parties se donnent comme objectif fondamental de renforcer la sécurité mutuelle plutôt que de s'attacher aux avantages unilatéraux. Il est de la plus grande importance que les deux parties persévèrent dans la négociation et s'attaquent aux questions centrales. Nous appuyons ferme-

ment une solution négociée qui rendra inutile le déploiement de tout missile nucléaire de portée intermédiaire en Europe. Mais en l'absence de résultats concrets lors des négociations FNI, nous croyons qu'il n'y aura d'autre choix que de déployer ces missiles. Voilà pourquoi il est urgent de rendre inutile cette solution de rechange.

Comme preuve de la détermination de l'Occident de voir une réduction du niveau des armes nucléaires en Europe, je voudrais attirer l'attention de la Commission sur la décision prise par les ministres de la Défense de l'Alliance occidentale la semaine dernière à Montebello, au Québec, de retirer unilatéralement 1 400 ogives nucléaires tactiques de l'Europe de l'Ouest d'ici les prochaines années, ce qui portera à 2 400 le nombre total des ogives qui auront été unilatéralement retirées par l'Ouest depuis 1979.

On met beaucoup d'espoir dans la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe, qui commencera ses travaux à Stockholm en janvier. Nous espérons que le rétablissement de la confiance par un régime de mesures de confiance et de sécurité appliqué à toute l'Europe donnera aux affaires militaires une transparence et une prévisibilité qui pourraient en retour donner aux États participants une mesure de sécurité suffisante pour faire de la réduction équilibrée des armements une option viable.

Nous avons, au sein de cette Commission, notre propre contribution à apporter à la création d'un environnement stable permettant une sécurité accrue.

Assurément, notre objectif ici consiste à renforcer l'approche multilatérale du contrôle des armements et du désarmement. Nos travaux doivent contribuer au multilatéralisme, et non nous en éloigner. Nos efforts doivent essentiellement viser à établir un consensus et à élaborer des cadres pratiques de négociations qui produiront des mesures concrètes de contrôle des armements et de désarmement. Nous devons collectivement poursuivre le travail préliminaire nécessaire en attendant qu'une amélioration du climat permette un heureux dénouement de ces négociations. En cette période de détérioration du climat international, nous devons résister à la tentation de recourir à la « politique du mégaphone » qui favorise l'affrontement aux dépens du consensus et qui fait de nos débats non pas une amorce de dialogue, mais plutôt un moyen de division et de désunion. Le multilatéralisme a pour défi de renverser ces tendances.

Le processus du contrôle des armements et du désarmement nous pose un autre défi, celui de reconnaître la convergence des intérêts que l'on a à amener les pays développés et en développement à s'entendre sur les questions de sécurité internationale. Et cette réalité est tout particulièrement évidente en ce qui concerne le Traité de non-prolifération, dont le renforcement est l'un des défis les plus pressants posés au multilatéralisme.

Chacun de nous a la responsabilité de maintenir et d'appuyer le processus de contrôle des armements et de désarmement. Le degré d'exercice de cette responsabilité se reflète dans les tendances observées au niveau du vote à l'Assemblée générale. Malheureusement, notre ordre du jour s'est encombré au fil des ans, et il y a une tendance au dédoublement des efforts dans cette course aux résolutions. Des priorités doivent être établies si nous ne voulons pas diluer l'effet de nos efforts.

Nous avons, bien sûr, nos propres vues sur la question. Nos priorités sont : 1) d'appuyer fermement les négociations visant à contenir et à réduire la course aux armements nucléaires ; 2) de favoriser rapidement des progrès visant la conclusion d'un traité multilatéral d'interdiction complète des essais ; 3) de participer à la préparation d'une convention qui interdirait toute utilisation d'armes chimiques ; 4) de promouvoir l'élaboration d'un régime de non-prolifération efficace et fondé sur le Traité de non-prolifération ; 5) de veiller à ce que l'on se rapproche davantage de l'objectif visant l'interdiction de la mise au point, de la mise à l'essai et du déploiement de toute arme destinée à être utilisée dans l'espace extra-atmosphérique ; et 6) de participer activement aux négociations destinées à limiter et à réduire les forces conventionnelles.

Dans notre examen des questions nucléaires urgentes, nous poursuivons un double objectif : nous voulons prévenir la mise au point de nouveaux systèmes d'armements et réduire les arsenaux nucléaires en vue d'obtenir une situation d'équilibre à des niveaux d'armements moindres. Nous songeons également à faire des propositions visant l'élaboration d'autres accords internationaux qui pourraient contribuer à restreindre l'effet déstabilisateur des nouveaux développements en matière de technologie stratégique.

Nous préférons des accords concrets aux grandes déclarations d'intention qui promettent des limitations, mais sans donner véritablement les moyens de s'assurer que les promesses sont tenues. L'idée que la vérification est une nécessité si l'on veut faire des progrès réels dans les négociations sur le désarmement et le contrôle des armements est communément acceptée. Aussi, notre acceptation d'établir des mécanismes internationaux de vérification sera-t-elle l'une des plus nettes manifestations de nos intentions réelles. C'est pourquoi nous avons assigné une haute priorité à la recherche dans ce domaine.

Le 20 octobre, le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Allan MacEachen a annoncé la mise sur pied d'un programme de recherches sur la vérification en matière de contrôle des armements et de désarmement dont le ministère des Affaires extérieures sera responsable. Des ressources humaines supplémentaires seront affectées à ce secteur. Un budget initial de 500 000\$ a été consacré au programme. Ce montant sera porté à un million de dollars d'ici avril prochain.

Cette initiative a été mise sur pied afin de contribuer à l'instauration d'un climat propice à des progrès en matière de désarmement. Le programme de vérification se concentrera principalement sur les aspects techniques et s'appuiera sur l'importance que nous donnons, de plus en plus, depuis quelque temps, à la question de la vérification. Le Répertoire des propositions concernant la vérification de la limitation des armements, que nous avons présenté au Comité du désarmement en 1980 et qui a été mis à jour en 1982, ainsi que les études quantitatives et conceptuelles qui en ont résulté sont des exemples de notre façon très pratique et concrète d'aborder ces questions. Par ailleurs nous possédons des ressources techniques spécialisées — tant dans les secteurs privé que public — qui peuvent être appliquées à un certain nombre de domaines comme la sismologie, la télédétection, la toxicologie, les satellites de communication ainsi que la détection et la destruction des armes chimiques et la protection contre de telles armes. Aussi, avons-nous l'intention de mettre davantage à contribution ces compétences. C'est en cela que

consistera l'apport particulier du Canada à la négociation d'accords sur les armes nucléaires, chimiques et conventionnelles.

Partageant les résultats de notre travail avec la communauté internationale, nous espérons contribuer à répondre aux exigences techniques du processus de contrôle des armements et de désarmement. Mais, dans la conjoncture actuelle, nous nous devons de dépasser les aspects techniques pour nous concentrer sur la nécessité d'instaurer la confiance et le dialogue ; il faut que ceux qui pourraient apporter une véritable contribution au contrôle des armements et au désarmement entament un dialogue véritable, et non un dialogue de sourds.

Pour revenir à un point que j'ai mentionné au début de mes observations, il existe peu de questions qui ont autant engagé les intérêts de l'Ouest — et, en fait, d'autres régions — que la question dont nous sommes aujourd'hui saisis. Étant donné les conséquences d'une guerre nucléaire, cette préoccupation est tout à fait compréhensible et justifiée. Nous tenons tous à accomplir des progrès en matière de contrôle des armements et de désarmement. La clé du succès, à cet égard, est un renforcement de la sécurité mutuelle, renforcement qui ne sera pas possible tant que chacun doutera des intentions de l'autre. Dans nos efforts pour surmonter cet obstacle — et c'est là un point qu'a souligné le premier ministre Trudeau à Guelph — il nous faudra poser des gestes politiques constructifs pour contrer l'évolution dangereusement négative des relations entre l'Est et l'Ouest.